

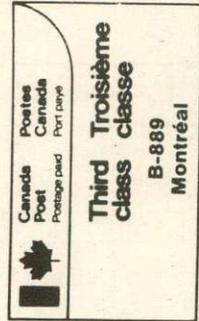


service de l'information (514) 286-2155 1001 St-Denis, Montréal H2X 3J1

# nouvelles csn

NUMERO 20

semaine du 14 au 20 février 1979



**NOUVELLES-CSN, pas NOUVELLE CSN** — *Une grande surprise cette semaine en discutant avec des militants du Conseil central de Sherbrooke : il paraîtrait que le titre du bulletin hebdomadaire nouvelles csn porte à interprétation, même à confusion. Voici donc la version officielle : nouvelles csn, cela signifie qu'il s'agit des nouvelles de la CSN. Il ne s'agit donc pas du journal d'une nouvelle CSN. Vous savez, celle que certains craignent de voir contrôlée par les marxistes, les communistes. C'est donc le "s" qui fait toute la différence.*

\*\*\*

**CONTRACT ACCEPTE AU LAC RELIQUE** — *Les travailleurs de Lac Relique (Kruger) viennent d'accepter à une majorité de 63 o/o leur nouvelle convention collective. Il s'agit d'un contrat de deux ans où ils obtiennent une augmentation de \$0.50 par année ainsi que plusieurs autres améliorations dans les clauses normatives.*

\*\*\*

**CONTRE 58 MISES-A-PIED DANS UNE COMMISSION SCOLAIRE** — *Les travailleurs de la commission scolaire Le Gardeur (est de Montréal) entendent lutter contre la décision de leur employeur d'effectuer 58 mises-à-pied l'été prochain. Ils ont donné le mandat à l'exécutif de prendre tous les moyens jugés nécessaires pour combattre ces mises-à-pied.*

\*\*\*

**LA FAS/CSN OUVRE LES NEGOCIATIONS DANS LE SECTEUR PUBLIC \*\*\*\*\* LA LOI 110 EST ADOPTEE \*\*\*  
\*\* DES TRAVAILLEURS DE L'ALCAN SIGNENT AVEC LA CSN\*\*\*\*\***

Montréal, le 16 février 1979 — **LA FAS OUVRE LES NEGOCIATIONS** — Les représentants des 75,000 travailleurs des affaires sociales affiliés à la CSN viennent de déposer leurs demandes pour la ronde de négociations qui débutent. Ils ont ainsi enclenché le processus qui doit amener au renouvellement des conventions collectives qui prennent fin le 30 juin prochain. Le projet de convention déposé par la FAS/CSN a été préparé par les 390 syndicats-membres et contient toutes les demandes qui feront l'objet des négociations à la table sectorielle. C'est donc dire qu'on n'y retrouve pas les demandes conjointes inter-centrales qui feront l'objet de négociations à la table centrale, soit les revendications relatives aux salaires, aux régimes de pension et de retraite ainsi qu'aux droits parentaux. Par un dépôt aussi hâtif, la FAS entend faire progresser les négociations sectorielles avant que ne débutent les négociations à la table centrale.

\*\*\*

Montréal, le 16 février 1979 — **LA FAS RECLAME UNE PAUSE-BILAN SUR LES DEGATS CAUSES PAR LES COUPURES** — *Un des points majeurs des demandes des travailleurs des affaires sociales membres de la CSN concerne la sécurité d'emploi. Echaudés et gravement touchés par les coupures budgétaires à répétition depuis 1975, ces travailleurs vont chercher par leurs négociations à stopper le processus de perturbations et de désorganisation amené par ces coupures de façon à forcer la réparation des dégats. Ainsi vont-ils axer leurs revendications sur la notion de poste, l'interdiction des mises-à-pied, les contrats à forfait, etc.*

\*\*\*

## L'AGENDA DU MOUVEMENT

### Février

- 24 Secteur textile, vêtement, chaussure (CSN) Bureau de direction à St-Hyacinthe
- 24-25 Session de formation en santé-sécurité organisée par la Fédération du bâtiment pour ceux qui ont suivi les cours d'instructeur de l'OCQ. A l'Institut Desjardins à Lévis.
- 26-27 Lanaudière : session de formation technique pour les officiers

### mars

- 3 Etats généraux des travailleuses québécoises à Québec

### CCNSP

- 1-12-23 rencontre des porte-paroles

### FESP

- février 25-26 Bureau fédéral FESP

### FESP

- 25 mars

- 1er avril Congrès

### SUD-OUEST

#### février

- 23-24 congrès régional

#### mars

- 2-3 Session sur les conditions féminine

### SAGUENAY-LAC ST-JEAN

#### février

- 23-25 Cours de formation de base (Lac St-Jean)
- 26 Cours de technique de base (Lac St-Jean)
- 27 Cours de technique de base (Saguenay)

### SEPT-ILES

#### mars

- 1-2 Session de formation des responsables à l'action et des responsables à l'information pour les négociations du Secteur Public.
- 9-10 Congrès spécial du Conseil central de Sept-Îles.
- 19-20 Session de réflexion du Conseil central de Sept-Îles.

Montréal, le 16 février 1979 – **LA SECURITE-SANTE DANS LES ETABLISSEMENTS SOCIAUX ET DE SANTE : UNE PRIORITE DES NEGOCIATIONS QUI COMMENCENT** – Parler de sécurité et de santé au travail pour les travailleurs et les travailleuses des établissements de santé, cela peut sembler étrange. Pourtant nous y constatons depuis quelques années, particulièrement depuis le début des coupures de postes suite aux coupures budgétaires, une nette détérioration des conditions de sécurité et de santé. Ainsi, selon les données de la Commission des accidents de travail pour la période allant de 1973 à 1977, le nombre d'accidents avec perte de temps a augmenté de 50.9 o/o dans le secteur des hôpitaux, des laboratoires, des cliniques médicales, des foyers d'accueil, des garderies, etc. Durant la même période, cette augmentation a été de 29 o/o pour l'ensemble des secteurs économiques.

Du côté des maladies professionnelles, pendant la même période dans le secteur social et de santé, le chiffre était multiplié par trois.

\*\*\*

Montréal, le 20 février 1979 – **LES CHARGES DE COURS DE L'UQAM SE PRONONCENT POUR LA GREVE** – Réunis en assemblée générale, les chargés de cours de l'Université du Québec à Montréal se sont prononcés à plus de 75 o/o pour la mise en oeuvre de tous les moyens de pression nécessaires, y compris la grève, afin de forcer l'administration à négocier et à satisfaire leurs revendications légitimes.

\*\*\*

Québec, le 14 février 1979 – **LA LOI 110 CONTRE LA SECURITE D'EMPLOI DANS LA CONSTRUCTION EST ADOPTEE** – Malgré toutes les protestations syndicales et plus particulièrement de la CSN-Construction, le ministre Johnson a fait adopter le 13 février dernier la loi 110 qui est en fait une porte ouverte à tous les artisans et jobbix pour prendre la place des vrais travailleurs de la construction. Cette loi 110 prolonge également le décret sans augmentation de salaire jusqu'au 31 juillet 1979. Le ministre a de plus décidé que la CSN-Construction ne pourra pas se faire entendre à la commission parlementaire sur le règlement de placement qui siége à compter du 20 février.

\*\*\*

St-Jean, le 8 février 1979 – **LA CSN DEVANCE LA CSD LORS DU VOTE** – Suite à un premier vote des travailleurs de l'hôpital du Haut-Richelieu et du Centre d'accueil St-Jean, 314 d'entre eux se sont prononcés pour le syndicat CSN alors que 303 se prononçaient pour la CSD. Un deuxième vote sera cependant nécessaire puisque la majorité requise est de 348, un certain nombre de travailleurs ne s'étant pas prononcés. Avant la période de maraudage de l'automne dernier, ce syndicat était affilié à la CSD mais il semble maintenant que ce sera bientôt officiellement un nouveau syndicat CSN. Rappelons qu'en 1973, lors du premier vote, la CSN n'avait obtenu que 33 votes contre 236 à la CSD.

Shawinigan, le 19 février 1979 — **UNE REQUETE EN ACCREDITATION EST DEPOSEE POUR 631 TRAVAILLEURS DE L'ALCAN A SHAWINIGAN** — Ces travailleurs, de la Société d'électrolyse et de chimie Alcan de Shawinigan, ont résilié majoritairement (417 sur 631) leurs cartes syndicales de la fédération indépendante FSSA pour signer ensuite des cartes CSN. Il s'agit là pour ces travailleurs d'un long processus d'écoeurement vis-à-vis la FSSA, qui les maintenait dans une situation syndicale négative : refus de défendre des griefs, même un grief de groupe signé par 153 travailleurs a été rejeté par la FSSA elle-même, refus de la FSSA de convoquer des assemblées générales lors du conflit des travailleurs CSN de l'Alcan à Beauharnois, changements à la convention entraînant des reculs sur quatre points pour les travailleurs de Shawinigan sans leur demander leur autorisation, etc. Les travailleurs de l'Alcan, plan 2, de Shawinigan ont donc décidé d'adhérer à une centrale dynamique qui pose chaque jour des gestes afin d'augmenter la solidarité des travailleurs pour la défense de leurs droits.

\*\*\*

St-Hyacinthe, le 19 février 1979 — **BOYCOTTONS PEPSI ET O'KEEFE** — Le syndicat des employés des Breuvages L. Larivée de St-Hyacinthe (Pepsi) a décidé d'amplifier ses moyens de pression en étendant le rayon d'action du boycottage des produits Pepsi-Cola, O'Keefe, Dow, Black Label, Carlsberg et Carling (tous distribués par leur patron) aux régions de Sorel, St-Jean, Drummondville, Victoriaville, Granby, Beauharnois et St-Hyacinthe. En grève depuis le 11 juillet 1978, les 26 travailleurs de ce syndicat sont d'avis que le but recherché par le propriétaire Yvan Larivée est de casser le syndicat CSN puisque l'écart entre les offres et les demandes n'est plus que de \$12,000 et que les travailleurs de l'autre entreprise du même propriétaire qui distribue la bière sont déjà beaucoup mieux payés et beaucoup mieux nantis en ce qui concerne les avantages sociaux.

\*\*\*

Québec, le 14 février 1979 — **DONOHUE : LES NEGOCIATIONS SONT ARDUES** — Après une semaine de négociations intensives, les syndicats CSN de la Donohue qui représentent près de 1,000 travailleurs de Clermont et de la région de St-Félicien au Lac St-Jean dénoncent les brusques changements d'attitude des négociateurs de la compagnie, propriété de la SGF (société publique financée par le gouvernement québécois). Selon les syndicats, il faut voir là des suites à l'élection toute récente du président de la Donohue, Walsh, au poste de président de l'Association canadienne des producteurs de pâtes et papier, association reconnue pour avoir orchestrée toute la lutte contre l'indexation des salaires dans ce secteur de l'industrie. Il serait donc urgent que le gouvernement voit à ce qu'il se passe à la Donohue, sinon la Donohue finira comme Marine.

\*\*\*

Montréal, le 20 février 1979 — **BELLE SOLIDARITE DES TRAVAILLEURS DU PAPIER** — Les travailleurs des pâtes et papier de Brompton ainsi que ceux de Kruger Lasalle viennent de faire preuve

**PRES DE 4,000 TRAVAILLEURS EN CONFLIT A LA CSN** — En date du 15 février, le nombre de syndicats en conflit à la CSN s'élevait à 41 (7 lock-out, 11 nouveaux syndicats dont c'est la première convention, 5 fermetures et 18 grèves "ordinaires") pour 3,944 ggrévistes environ.

\*\*\*

**LES COMMISSIONS SCOLAIRES REGIONALES DISPARAITRAIENT** — Selon les politiques annoncées du ministère de l'éducation, les commissions scolaires régionales disparaîtraient pour être intégrées aux commissions scolaires locales. La CSN et la fédération des employés des services publics (FESP/CSN) étudient présentement la situation pour faire en sorte que les changements, si changements il y a, n'affectent en rien l'emploi des travailleurs de ces commissions scolaires régionales.

\*\*\*

**UN AUTRE APPUI AUX TRAVAILLEURS DE NACAN** — Les travailleurs en grève de Nacan viennent de recevoir un autre appui, cette fois des travailleurs du syndicat national de l'industrie métallurgique de Sorel. Il s'agit d'un télégramme au ministre québécois du travail, Pierre-Marc Johnson :

"Monsieur le Ministre,

Nous dénonçons le bill 45 qui permet à des cadres scabs des autres usines de Nacan de venir travailler à Boucherville. Nous appuyons la lutte des travailleurs du syndicat des employés de Nacan (CSN)."

\*\*\*

**LE CONSEIL CENTRAL DES LAURENTIDES DEMENAGE** — Pas en Abitibi mais à peine à 1,000 pieds de l'actuel local du 221, rue Labelle, à St-Jérôme. Le déménagement se fera durant la dernière semaine de mars et la nouvelle adresse sera : 34 rue Legault, app. 1, St-Jérôme.

\*\*\*

**PIQUETAGE DEVANT LES ENTREPRISES DU CONTRACTEUR HENRI BOULIANNE** — L'assemblée générale du conseil central du Saguenay-Lac St-Jean a décidé d'établir des lignes de piquetage quotidiennes devant les entreprises du contracteur Henri Boulianne, propriétaire de CBL d'Arvida, où les travailleurs sont en grève depuis le 11 juillet dernier. Une manifestation est prévue pour le 23 février à 19 h. 30.

Montréal, le 14 février 1979 — **UN VALENTIN DES POSTIERS A LA POPULATION** — En ce jour de la St-Valentin, le Syndicat des postiers du Canada a distribué à la population un valentin pas comme les autres, axé sur "le beau roman d'amour" entre Pierre "la société juste" Trudeau et les travailleuses et travailleurs canadiennes : depuis qu'il est au pouvoir, moins de travail, plus de chômage, augmentation plus rapide des prix que des salaires, diminution des services gouvernementaux et collectifs, augmentation des profits de même que plus de subventions pour les compagnies. Quant aux postiers, ils n'ont pas été gâtés non plus : plus de 65,000 griefs depuis la signature de la convention de 1975, convention que le gouvernement s'amuse à ne pas respecter, sans oublier la loi spéciale qui leur a retiré le droit de grève et qui va leur amener une convention collective imposée... par ce même gouvernement Trudeau.

\*\*\*

Montréal, le 20 février 1979 — **BELLE SOLIDARITE DES TRAVAILLEURS DU PAPIER** — Les travailleurs des pâtes et papier de Brompton ainsi que ceux de Kruger Lasalle viennent de faire preuve d'une belle solidarité en appuyant concrètement la lutte de travailleurs d'autres usines qui sont en grève. Ceux de Brompton (de l'usine Kruger) ont voté en assemblée générale un prélèvement spécial de \$2 par membre par semaine pour venir en aide aux travailleurs en conflit de Clermont (Donohue) et de Kruger-Turcot. Quant à ceux de Kruger-Lasalle, ils ont fait un don de \$1,000 aux travailleurs de Kruger-Turcot plus \$7 par semaine par travailleur à verser au fonds d'aide des travailleurs de Turcot.

\*\*\*

#### APPEL AU BOYCOTTAGE DE CADBURY

**SOYONS VIGILANTS !  
CONTINUONS A BOYCOTTER  
LES PRODUITS CADBURY !**

*La compagnie vient d'adopter des nouvelles tactiques. En effet, certains nouveaux emballages de tablettes de chocolat sont différents. Le nom de "Cadbury" a diminué considérablement de grosseur. Il est écrit en très petit sur l'emballage, espérant sans doute que les Québécois ne s'apercevront pas que c'est du Cadbury.*

*En plus, ces tablettes peuvent être à un prix spécial. Dans ce cas, il y a sur l'emballage une étiquette de couleur, sur laquelle un prix à rabais est imprimé.*

*Il faut suivre la tactique de Cadbury. Si la compagnie diminue son nom de grosseur, faisons de même au Québec : ALLONS MEME DE L'AVANT! FAISONS EN SORTE D'EFFACER COMPLETEMENT LE NOM "CADBURY" DU QUEBEC.*

**BOYCOTTONS :** SCHWEPES (les tonic water, etc...)  
POWELL FOOD (les jus de raisins Welch's, etc...)  
CADBURY (Snack Bar, Caramilk, Dairy-milk, et Wunderbar)  
FRY'S CACAO

CLASSIC BOOKSHOP ANNONCE LA FERMETURE DE 4 MAGASINS — En grève depuis plus de trois mois et sans négociation depuis plus de deux mois, les 80 employés des 17 librairies de Classic Bookshop viennent d'apprendre de leur compagnie qu'elle va fermer quatre succursales "non-rentables". Les travailleurs considèrent qu'il s'agit là d'un autre moyen de chantage que la compagnie utilise pour briser leur solidarité.

\*\*\*

**A LA COMMONWEALTH PLYWOOD, CAINE REFUSE TOUJOURS D'APPLIQUER LA SENTENCE ARBITRALE** — Malgré qu'il soit maintenant hors-la-loi depuis le 20 janvier, William Caine, propriétaire de la Commonwealth Plywood, refuse toujours de se conformer à la sentence arbitrale qu'il était dans l'obligation d'appliquer. En fait, il refuse carrément de reprendre à son emploi la quasi-totalité des grévistes.

\*\*\*

Les congrès régionaux de la CSN "Pour l'enracinement de nos revendications" se poursuivent selon le calendrier suivant :

mars	
2 et 3	Richelieu-Yamaska Victoriaville
3 et 4	Nord-Ouest Gaspésie
9 et 10	Granby Thetford-Mines Côte-Nord Sept-Iles

